





POURQUOI RÉFORMER L'AUDIOVISUEL PUBLIC?

Vendredi 5 décembre 2025

de 9h à 13h

Auditorium de la Maison de l'Amérique Latine 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris



PROGRAMME

Bousculé partout dans le monde, le service public audiovisuel français est aujourd'hui à la merci d'une refonte.

Universitaires, parlementaires, institutionnels et représentants du monde associatif se réuniront le vendredi 5 décembre 2025, de 09h00 à 13h00 pour en débattre.

Tables rondes animées par :

- Camille Broyelle, professeure de droit, directrice de Master 2 Droit des médias
- Nathalie Sonnac, professeure en sciences de l'information et de la communication, directrice de Master 2 Médias, communication et sport, membre du CSA (2015-2021)

9h00: café d'accueil

9h30 : Protéger l'indépendance : les garanties du service public audiovisuel

- ◆ Giuseppe Abbamonte, directeur, direction générale Communications Networks, Content and Technology (CNECT), Commission européenne
- Thibaut Bruttin, directeur général de Reporters sans frontières
- ◆ Juliette Théry, membre du collège de l'ARCOM
- Sophie Valais, directrice adjointe, département *Informations juridiques*, Observatoire européen de l'audiovisuel

11h00: Pourquoi l'audiovisuel public est-il contesté? Comment y répondre?

- Anémone Cartier-Bresson, professeure à l'Université Paris-Cité
- Laurent Lafon, sénateur, président de la Commission de la Culture, de l'éducation, de la communication et du sport
- ◆ Sophie Taillé-Polian, députée, vice-présidente de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation
- Christophe Tardieu, secrétaire général de France Télévisions

Inscription obligatoire avant le 2 décembre 2025 : vanessa.tang@assas-universite.fr